



Comparaison des programmes :

François Bayrou - Jean-Marie Le Pen - Ségolène Royal - Nicolas Sarkozy Justice, Sécurité et Défense - Politique Etrangère

JUSTICE, SÉCURITÉ ET DÉFENSE



1. Sécurité	François Bayrou	Jean-Marie Le Pen	Ségolène Royal	Nicolas Sarkozy
Politique de sécurité	- Une loi sera votée pour la protection des victimes contre les représailles. - Proposer que le maire ou le président de l'intercommunalité - seul responsable accessible et identifiable par le citoyen - ait autorité sur la police de proximité.	- Constituer la Garde nationale (cliquer pour plus de détails). - Rendre à la gendarmerie ses missions de sécurité publique. - Unifier et renforcer les services de police.	- Rétablissement d'une sécurité publique de proximité avec une implantation pérenne de la police dans tous les quartiers. - Garantir à chacun de voyager sans crainte dans les transports en commun (RER, TER, trains de banlieue, tram et bus, spécialement la nuit) en imposant des obligations réglementaires plus grandes aux transporteurs (recours plus grand aux équipements technologiques, personnel plus importants aux horaires sensibles...). - Mettre en place des gardiens dans tous les immeubles sociaux.	- Poursuivre la politique de sécurité. - Poursuivre l'effort de sécurité publique dans les territoires ruraux. - Lutter contre la récidive en instituant des peines plancher pour les multirécidivistes. Demander au Parlement de définir à partir de quel moment on est multirécidiviste. - A la première multirécidive, je veux qu'on ne puisse pas être condamné à moins de la moitié de la peine prévue. Pour la deuxième, à pas moins de 75 % de la peine prévue. Et pour la troisième, ce sera 100 % de la peine prévue. - Poursuivre l'effort de sécurité publique en milieu rural et périurbain.
Nouvelle comparaison ?	François Bayrou	Jean-Marie Le Pen	Ségolène Royal	Nicolas Sarkozy
Délinquance	Sanctionner tôt, dès le premier délit, serait bien souvent la meilleure prévention : face à la délinquance juvénile, la sanction doit être ultrarapide et éducative.	- Assurer la discipline et la sécurité dans les établissements scolaires. - Les élèves fauteurs de troubles graves seront définitivement exclus et, le cas	- Généralisation des cellules de veilles éducatives qui doivent prendre en charge les enfants exposés à un milieu destructeur. - Mettre en place une politique de	Réformer l'ordonnance de 1945 pour mieux lutter contre la délinquance des mineurs et, notamment, juger les mineurs de 16 à 18 ans récidivistes comme

	- Les allocations familiales doivent pouvoir être mises sous tutelle (quand il y a abandon de toute responsabilité des parents). - Au collège, il faut enseigner la loi.	échéant, poursuivis pénalement. Les forces de police pourront pénétrer dans les établissements scolaires à simple réquisition des chefs d'établissement ou des autorités locales.	prévention précoce de la violence : encadrement éducatif renforcé, mise en place de tuteurs référents. - Développer les brigades des mineurs dans chaque commissariat des grandes zones urbaines. - Prendre des sanctions fermes et rapides : un plan d'urgence sera mis en place pour la justice des mineurs (recrutement de juges des enfants, d'éducateurs, de greffiers). - Mettre en œuvre des solutions nouvelles pour extraire les mineurs de la délinquance : suppression des peines de prison pour les mineurs en dehors des cas d'atteintes graves aux personnes ; développement des centres éducatifs renforcés, si besoin avec un encadrement militaire.	des adultes.
Nouvelle comparaison ?	François Bayrou	Jean-Marie Le Pen	Ségolène Royal	Nicolas Sarkozy
Police	Réimplanter l'Etat au cœur des quartiers.	- Améliorer la rémunération des policiers et des gendarmes (cliquer pour plus de détails). - Augmenter les moyens matériels de la police (cliquer pour plus de détails). - Organiser une coopération étroite entre la police et la justice (cliquer pour plus de détails). - Faciliter les contrôles d'identité (les contrôles d'identité pourront de nouveau être effectués dans les lieux publics sans intervention de l'autorité judiciaire). - Développer les contrôles fiscaux et douaniers. - Décharger les services de police des tâches administratives (qui seront gérées par	- Rémunération et perspectives de carrières valorisantes pour les policiers et gendarmes qui resteront un certain temps dans les territoires sensibles. - Faciliter et moderniser le dépôt de plainte pour briser la loi du silence : amélioration de l'accueil dans les commissariats par la mise en place de travailleurs sociaux de la police nationale, possibilité de déposer plainte via Internet. - Rétablir une relation républicaine entre les jeunes et la police (partenariat de sécurité avec les associations). - Amélioration de la	- Ne pas revenir à la police de proximité qui a fait augmenter la délinquance, mais stabiliser des unités d'investigation dans les quartiers sensibles. - Accroître l'action fiscale des GIR.

		les collectivités locales). Accorder à la police et à la gendarmerie soutien et considération (cliquer pour plus de détails).	coordination entre la police et la gendarmerie, réduction des délais entre infraction et sanction. - Procéder à une répartition plus juste des effectifs : donner la priorité aux renforcements quantitatifs et qualitatifs des zones sensibles. - Affecter des policiers expérimentés, bénéficiant d'une réelle différenciation de rémunération, dans les secteurs plus difficiles (avantages de carrières, aides au logement, etc.).	
--	--	--	--	--

2. Justice	François Bayrou	Jean-Marie Le Pen	Ségolène Royal	Nicolas Sarkozy
Réforme de la justice	- Conduire une réforme constitutionnelle et législative de la justice. - Un Garde des Sceaux indépendant du gouvernement (Il sera investi, sur proposition du président de la République, par le Parlement, à la majorité des trois quarts par exemple, de manière qu'il échappe aux préférences partisans. Il devra animer un débat annuel de politique pénale devant le Parlement.). - L'indépendance du parquet, sous l'angle des nominations ; les procureurs généraux doivent être nommés par le Garde des Sceaux indépendant, après avis conforme du Conseil Supérieur de la Magistrature. - En finir avec la religion de l'aveu et limiter de manière drastique le recours et la durée de la détention provisoire.	- Réaffirmer notre souveraineté nationale en matière de police et de justice La France réaffirmera sa souveraineté nationale la plus complète en matière de justice et de sécurité. Elle dénoncera les traités de Maastricht et d'Amsterdam qui prévoient la fédéralisation des "affaires intérieures". - Revaloriser le statut des juges. - Rétablir la justice de paix. - Supprimer l'École nationale de la magistrature (cliquer pour plus de détails). - Soumettre les membres de l'Exécutif aux juridictions de droit commun. - Bannir la politisation de la magistrature. - Réhabiliter la notion de peine prompte, certaine et incompressible. - Réduire les délais des procédures de justice. - Réduire l'écart entre le maximum et le minimum de la	- Rendre la justice accessible à tous (service d'avocat d'aide et d'information pour les victimes, limitation des coûts financiers inutiles). - Réforme de la procédure pénale pour renforcer les droits de la défense et la présomption d'innocence (travail en collégialité pour les juges d'instruction, interdiction de poursuites sur dénonciations anonymes...). - Modifier la composition du Conseil supérieur de la magistrature pour garantir son pluralisme et l'équilibre entre magistrats et non magistrats. - Mettre un avocat à la disposition des victimes de violences graves dans l'heure suivant le dépôt de plainte. - Renforcer l'aide juridictionnelle. - Renforcer les maisons de la justice et du droit. - Mettre en place un service public d'aide au recouvrement des	- Réformer la carte judiciaire autour d'une cour d'appel par région et d'un tribunal de grande instance par département. Moins de tribunaux d'instance, mais des tribunaux plus importants. - Spécialiser davantage les juridictions et créer des chambres spécialisées au niveau national ou interrégional pour les contentieux difficiles, techniques ou rares. - Revaloriser le statut des magistrats, c'est-à-dire réévaluer leurs traitements et augmenter les moyens mis à leur disposition pour exercer leurs fonctions. - Séparer les carrières du siège et celles du parquet, pour garantir l'indépendance des juges du siège. - Permettre l'application d'une vraie politique pénale gouvernementale, en créant notamment un

	peine. ◦ Rétablir la peine de mort pour les crimes les plus graves. ◦ Rééchelonner la hiérarchie des peines. ◦ Faire appliquer les décisions de justice.	dommages et intérêts alloués aux victimes. ◦ Assurer la présence d'un avocat dès la première heure de garde à vue. ◦ Encadrer strictement le recours à la détention provisoire dont la France use beaucoup plus largement que les autres pays européens, en imposant notamment des délais butoirs. ◦ Renforcer les alternatives à la prison préventive. ◦ Recomposer l'organisation judiciaire en fonction des besoins et de la démographie de la population. ◦ Réformer la justice du travail après consultation des acteurs concernés.	poste de procureur général de la nation. ◦ Faire évoluer la composition du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) vers une majorité de membres non magistrats. ◦ Ouvrir le droit de saisine du CSM aux justiciables qui estiment avoir été victimes de la négligence ou de la faute d'un magistrat. ◦ Prévoir la saisine systématique du CSM en cas de condamnation de l'Etat pour mauvais fonctionnement de la justice. ◦ Créer un juge s'occupant spécifiquement des victimes, chargé notamment de veiller à la pleine et entière exécution de la condamnation. ◦ Renforcer la présomption d'innocence en adoptant un code de déontologie des médias dont le respect sera assuré par une autorité administrative indépendante. ◦ Regrouper les juges d'instruction dans un pôle par département et rendre la co-saisine obligatoire pour les affaires lourdes et pour les juges d'instruction débutants. ◦ Renforcer les droits de la défense tout au long de la procédure. ◦ Supprimer le juge des libertés et de la détention et le remplacer par une juridiction d'habeas corpus, formation collégiale, sans le juge d'instruction chargé de l'affaire, et statuant en audience publique. ◦ Prévoir la motivation des arrêts de cour d'assises et permettre aux
--	---	---	---

				jurés d'avoir accès aux pièces du dossier. - Ne pas tenir compte des dénonciations anonymes, sauf pour les affaires mettant en cause la vie et l'intégrité physique des personnes. - Expérimenter une séparation entre le juge chargé de protéger l'enfance en danger et le juge chargé des mineurs délinquants. - Introduire des citoyens dans les formations de jugement en matière correctionnelle pour les délits les plus graves.  <u>En vidéo :</u> <u>Nicolas Sarkozy explique ses propositions</u>
Nouvelle comparaison ?	François Bayrou	Jean-Marie Le Pen	Ségolène Royal	Nicolas Sarkozy
Moyens	Doubler le budget de la Justice en 10 ans, par des lois de programmation multi-partisanes.	- Renforcer les moyens du pouvoir judiciaire. - Le budget du ministère de la Justice sera fixé à 3% de la loi de finances. - Dans le même esprit, le nombre des magistrats, notamment d'instruction, et celui des fonctionnaires de justice seront augmentés fortement. Les moyens matériels ainsi que les locaux des services judiciaires feront l'objet d'une loi-programme de modernisation, étalée sur cinq ans, destinée à donner à la France une justice moderne de qualité. - Des tribunaux et cours d'appel seront créés afin de mettre tout justiciable à moins de 50 kilomètres d'un tribunal de grande instance.	Doubler le budget de la justice pour la rendre plus rapide et respectueuse des droits.	Augmenter les moyens mis à la disposition des magistrats pour exercer leurs fonctions.
Nouvelle comparaison ?	François Bayrou	Jean-Marie Le Pen	Ségolène Royal	Nicolas Sarkozy

Prisons

- | | | | |
|--|--|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ○ Grande loi pénitentiaire pour faire le point sur la fonction et les modalités de la peine et de la réinsertion des détenus. ○ La réhumanisation des lieux d'emprisonnement et la recherche de toutes les alternatives à la détention et à l'emprisonnement, notamment pour les jeunes. ○ Rendre obligatoire l'exercice d'une activité pour chaque prisonnier, interdire les "sorties sèches" de prison et faciliter les aménagements de peine. ○ Renforcer les moyens affectés au suivi socio-judiciaire. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Dégager des places de prison et construire 13 000 nouvelles places L'expulsion des ressortissants étrangers condamnés qui seront astreints à purger leur peine dans leur pays d'origine libèrera un grand nombre de places de prison. ○ Rétablir les quartiers de haute sécurité : les établissements pénitentiaires seront systématiquement équipés de tous les moyens propres à éviter l'évasion des détenus les plus dangereux. Les quartiers de haute sécurité seront rétablis. Les règles de formation et d'emploi des armes par les gardiens de prison seront alignées sur celles de la police nationale. ○ Séparer les différentes catégories de détenus : l'organisation pénitentiaire sera revue pour séparer les différentes catégories de détenus et en particulier les grands criminels des petits délinquants. Les délinquants primaires seront toujours séparés des récidivistes. ○ En outre, les mineurs emprisonnés seront placés dans des établissements où ils n'auront aucun contact avec les détenus adultes. Enfin, le rétablissement de la fermeté n'exclut pas la volonté de réhabilitation : selon l'exemple pratiqué dans certains pays, il sera créé des chantiers de réhabilitation, permettant à la fois de sanctionner les fautes et de remettre leurs | <ul style="list-style-type: none"> ○ Nouvelle loi pénitentiaire pour lutter contre la surpopulation carcérale, pour favoriser l'effectivité des petites peines, pour favoriser la réinsertion. ○ Créer un organe indépendant de contrôle des prisons. | <ul style="list-style-type: none"> ○ Créer des établissements pénitentiaires exclusivement réservés aux personnes placées en détention provisoire, pour des conditions de détention compatibles avec le respect de la présomption d'innocence. ○ Améliorer la condition carcérale (poursuivre la construction de nouvelles prisons ; encellulement individuel ; tarif unique de cantines ; régime des fouilles ; liens avec les familles ; prise en charge psychologique et psychiatrique...). ○ Réunir dans une loi pénitentiaire les droits et les devoirs des détenus. ○ Créer un contrôle général indépendant des prisons. ○  En vidéo :
Nicolas Sarkozy explique ses propositions |
|--|--|---|--|

		auteurs dans le droit chemin. - Les actes délictueux commis en prison seront sévèrement réprimés, leur sanction pouvant aller jusqu'à l'application de la peine capitale. - Revaloriser le statut social et professionnel des gardiens de prison. Les personnels de l'administration pénitentiaire exercent un métier difficile et dangereux. Ils ont droit en contrepartie à la reconnaissance de la Nation, reconnaissance qui doit se traduire par une amélioration de leur statut et de leur rémunération, ainsi que de leur régime de retraite.		
--	--	--	--	--

3. La défense nationale				
	François Bayrou	Jean-Marie Le Pen	Ségolène Royal	Nicolas Sarkozy
Politique de défense	- Comblar son retard en matière d'observation et de renseignement, en particulier le renseignement économique. - Une grande politique de défense civile. Notre capacité de défense civile doit se construire, au cœur de la société : tout particulièrement dans le cadre du service civique universel.	- Assurer l'indépendance militaire de la France qui ne participera à des opérations de maintien de la paix que dans la stricte mesure où ses intérêts seraient en cause dans la zone d'intervention et, en aucun cas, au sein d'unités multinationales sous commandement étranger. - Une telle position n'exclut évidemment pas que la France, dans le respect de sa souveraineté, participe à des coopérations à caractère technique ou procède à des échanges d'informations. - Organiser une véritable Défense civile (cliquer pour plus de détails). - Créer un organisme de défense des frontières et de lutte contre les organisations criminelles internationales	- La politique de défense de la France passe par une inscription résolue dans une politique européenne de sécurité et de défense avec des coopérations fortes, en termes d'équipements, de développement technologique et d'industries d'armement, ce qui constitue une perspective d'avenir plus porteuse que l'OTAN. L'objectif est à la fois de renforcer notre sécurité et de rationaliser nos dépenses. Elle doit aussi amener à une normalisation de nos relations militaires avec les pays Africains, tenant compte de deux exigences : le partenariat européen, la volonté des peuples africains. - Un nouveau livre Blanc sur la défense, précédé	- Améliorer nos capacités d'anticipation et d'analyse des crises et des menaces. - Augmenter nos moyens de projection de troupes à l'étranger ainsi que leur protection. - Mettre en place une vraie protection du territoire et des populations civiles en cas d'attaques terroristes ou de catastrophes écologiques ou industrielles. - Conforter notre capacité de frappe dans la profondeur en territoire hostile. - Réviser plus régulièrement nos analyses stratégiques.

		(cliquer pour plus de détails). - Créer une force terrestre d'intervention solide et très entraînée. - Doter nos forces de moyens aériens de projection à longue distance. - Maintenir en permanence deux groupes aéronavals à la mer. - Redonner un niveau réellement opérationnel aux forces de réserve.	d'un débat approfondi et transparent, définira nos options stratégiques majeures face aux menaces et risques de l'avenir, dans une perspective européenne.	
--	--	--	---	--

Nouvelle comparaison ?	François Bayrou	Jean-Marie Le Pen	Ségolène Royal	Nicolas Sarkozy
Moyens	- Il faut pour cela faire des économies et donner la priorité à la recherche : des moyens supplémentaires massifs doivent y être consacrés. - Construction d'un deuxième porte-avion nucléaire "européen".	- Adapter le budget des armées aux impératifs de la sécurité du Pays. - L'étude des budgets militaires de la France et des grandes nations depuis 1945, conduit à penser que consacrer 4% du PIB à la Défense n'est pas un objectif irréaliste, ni un péril pour l'économie. - Soutenir l'industrie d'armement nationale (cliquer pour plus de détails). - Accroître les moyens opérationnels de nos forces aériennes.	- Un nouveau modèle d'armée, intégrant une reconfiguration de l'armée de terre, et une rationalisation des programmes d'investissements. Pour autant, il n'est pas question de « désarmer ». - Doter notre défense nationale de moyens à la hauteur des risques nouveaux auxquels nous sommes confrontés. - Pas de construction d'un deuxième porte-avion nucléaire.	- Maintenir notre effort de défense au moins au niveau actuel, tout en réformant nos structures pour une politique de défense, d'interventions et d'équipement facteurs d'excellence pour notre pays. - Mieux maîtriser les programmes d'équipement. - Construction d'un deuxième porte avion nucléaire.

Nouvelle comparaison ?	François Bayrou	Jean-Marie Le Pen	Ségolène Royal	Nicolas Sarkozy
Nucléaire	- Reformuler notre doctrine nucléaire. Face au risque de prolifération des armes atomiques, la question du droit d'ingérence se pose selon le degré d'instabilité prévalant dans un pays - ce dont l'analyse pourrait être confiée à la communauté internationale. - Construction d'un deuxième porte-avion nucléaire "européen".  <u>En vidéo :</u> François Bayrou explique ses propositions	- Reprendre et d'accélérer notre programme de simulation d'explosions nucléaires. - Chacune de nos armées aura sa propre composante nucléaire. - C'est la raison pour laquelle il faut maintenir en l'état le site du plateau d'Albion (menace du sud), les vecteurs aéroportés et les sous-marins lanceurs d'engins nucléaires (SNLE) qui demeurent, encore aujourd'hui, l'arme quasi-absolue de la dissuasion. - S'il paraît	- Notre capacité de dissuasion nucléaire doit être préservée. - Pas de construction d'un deuxième porte-avion nucléaire.	- Conserver une force de dissuasion nucléaire autonome. - Etre ferme sur l'objectif de non-prolifération nucléaire qui est une nécessité absolue pour la sécurité du monde. - Construction d'un deuxième porte avion nucléaire.

		nécessaire de garder les armes nucléaires anticités, comme le font d'ailleurs les autres puissances nucléaires (États-Unis ou Russie, par exemple), il est également nécessaire de développer des armes nucléaires miniaturisées, à effets collatéraux réduits ou non, susceptibles d'emploi antiforces. Plus précises et moins puissantes, les armes nucléaires deviennent alors aussi plus dissuasives : leur emploi restera néanmoins toujours soumis à décision du chef de l'État.		
L'Europe	Mettre en oeuvre une défense européenne capable d'agir ensemble sur tous les théâtres éventuels d'opération, d'échanger des renseignements sans être à la remorque d'un tiers, de coordonner nos recherches et nos fabrications.	- La France sortira donc de l'Eurocorps (dissolution de la brigade franco-allemande), comme elle refusera de participer aux opérations de l'OTAN ou de mettre des unités ou des personnels à la disposition des GIFM (groupes de forces interarmées multilatéraux) de cette organisation. - Se retirer de l'OTAN et de l'UEO.	La politique de défense de la France passe par une inscription résolue dans une politique européenne de sécurité et de défense avec des coopérations fortes, en termes d'équipements, de développement technologique et d'industries d'armement, ce qui constitue une perspective d'avenir plus porteuse que l'OTAN.	Construire la politique européenne de sécurité et de défense en équilibrant la contribution de la France et de la Grande-Bretagne avec celle des autres États membres.
Nouvelle comparaison ?	François Bayrou	Jean-Marie Le Pen	Ségolène Royal	Nicolas Sarkozy
Statut des militaires	Non mentionné.	- Redonner à nos armées la considération qui leur est due : l'État se doit d'honorer, tant au plan moral que matériel, ceux des Français qui mettent leur idéal et leur vie au service de la Patrie. - Le relèvement des soldes passe par une révision indiciaire substantielle, justifiée par le niveau de connaissances et de compétences exigées par la guerre moderne,	Il faut concevoir une profonde rénovation du statut de militaires, susceptible de les reconnaître à la fois comme professionnels responsables et comme citoyens.	Non mentionné.

		ainsi que par les servitudes du métier des armes. - Les campagnes de calomnies et d'antimilitarisme feront l'objet de poursuites menées avec toute la rigueur nécessaire. - Les Français ayant volontairement accepté un temps de service armé verront faciliter leur accès à la fonction publique. - Celles et ceux qui ont risqué leur vie au service de la France, qu'ils soient originaires de métropole ou de nos anciennes possessions d'Outre-mer, ou qu'ils soient encore étrangers de la Légion, méritent la gratitude du pays, tant morale que matérielle. - Les mesures suivantes seront prises : - attribution automatique de la nationalité française à tout étranger ayant servi volontairement dans les armées françaises à l'issue de son temps de service; - retraite à 55 ans pour les anciens combattants d'Algérie, chômeurs en fin de droits, ou pensionnés de guerre à 60 % et plus; - attribution du bénéfice de la campagne double aux fonctionnaires et agents de l'État, anciens combattants d'Algérie; - prise en compte par tous les régimes de retraite, sans condition d'âge, des services accomplis dans la résistance; - maintien des taux de pension attribués aux anciens combattants de la France d'outremer et d'Afrique noire, malades, blessés ou mutilés.		
Nouvelle comparaison ?	François Bayrou	Jean-Marie Le Pen	Ségolène Royal	Nicolas Sarkozy

Autres	Non mentionné.	- Développer l'esprit de défense chez les Français (cliquer pour plus de détails). - Améliorer la surveillance par satellites-radar.	Non mentionné.	Non mentionné.
---------------	--	---	--	--

POLITIQUE ETRANGERE



1. Quelle politique étrangère ?

François Bayrou

Jean-Marie Le Pen

Ségolène Royal

Nicolas Sarkozy

Politique générale	- Développement d'une politique étrangère et de sécurité européenne commune qui permette à l'Europe de ne pas rester tributaire d'une autre puissance, même amie.  En vidéo : François Bayrou explique ses propositions	- Pour obtenir plus de détails sur les propositions suivantes, cliquez dessus : - Défendre l'idée nationale dans le monde. - Rééquilibrer les relations France-Etats-Unis. - Faire le bilan des crimes du communisme. - Promouvoir la francité et développer la francophonie. - Renouer avec les racines européennes de l'Amérique du sud. - Affirmer notre présence dans l'océan Pacifique. - Réimplanter la France en Asie.	- Notre politique extérieure, sans méconnaître les réalités internationales et les intérêts nationaux, sera guidée par des principes : le respect des Droits de l'Homme, le contrôle de la prolifération nucléaire, le règlement des conflits dans le cadre de l'ONU. - Il nous faut affirmer la vocation européenne de notre diplomatie. - Notre politique étrangère doit privilégier trois horizons : - la politique d'aide au développement. - le renforcement de la dimension méditerranéenne. - une présence plus active à l'Est de l'Europe. - Nous devons refonder une relation différente avec les Etats-Unis. La seule issue repose, en fait, sur une nouvelle relation avec les Etats-Unis, fondée sur le dialogue et la légitime confrontation des intérêts et des analyses.	- Garantir la sécurité de nos compatriotes. - Assurer la protection de nos intérêts vitaux.  En vidéo : Nicolas Sarkozy explique ses propositions
Nouvelle comparaison ?	François Bayrou	Jean-Marie Le Pen	Ségolène Royal	Nicolas Sarkozy

Rôle du président	- Le principe d'un « domaine réservé » est d'un autre âge. Il est certes légitime que le Président ait un rôle d'impulsion et assume, en cette matière, une responsabilité majeure en raison de son élection. - Aussi, nous souhaitons que, chaque année, un discours sur l'état du monde soit prononcé par le Président et donne lieu à un débat et, le cas échéant, au vote d'une résolution exprimant les orientations du Parlement.	En attente d'informations Vous pouvez contribuer au site !	Non mentionné.	Non mentionné.
Nouvelle comparaison ?	François Bayrou	Jean-Marie Le Pen	Ségolène Royal	Nicolas Sarkozy
Les français à l'étranger	Non mentionné.	Non mentionné.	- L'accès de tous les Français de l'étranger à une protection sociale minimale sera garanti au terme du quinquennat. - La continuité de la protection sociale française sera assurée durant un an aux porteurs d'un projet économique, culturel ou social à l'étranger. - La situation des agents de l'Etat recrutés locaux sera améliorée afin de mettre fin aux situations indignes relevées dans de nombreux pays. - Les Consuls se doteront d'un dispositif d'assistance aux femmes françaises et à leurs enfants pour répondre aux drames de la violence conjugale, des mariages forcés et des répudiations. - Une loi d'indemnisation des biens professionnels et personnels du fait de troubles politiques, de	- Permettre aux Français vivant à l'étranger d'élire des députés, pour une représentation de ces Français dans nos institutions égale à celle des Français vivant en France. - Permettre aux Français de l'étranger d'accéder au vote électronique. - Assurer aux Français de l'étranger une sécurité sociale équivalente à celle dont disposent les Français vivant en France, tout en permettant la mobilité. - Traiter comme une résidence principale, et non comme une résidence secondaire, la résidence des Français de l'étranger en France. - Réduire la part des frais qui pèsent sur les familles vivant à l'étranger au titre de la scolarisation de leurs enfants.

			spoliations, de faits de guerre ou de catastrophes naturelles sera adoptée par le Parlement. - Les coûts de scolarité dans les établissements de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger seront réduits de moitié d'ici à 2012 et la tutelle de l'Etat sur l'Agence sera étendue au Ministère de l'Education Nationale. - Les filières bilingues d'enseignement dans les Etats membres de l'Union européenne et de l'OCDE seront développées. - L'enveloppe du programme Français Langue Maternelle sera doublée pour encourager l'apprentissage du français au plus jeune âge. - Une Agence de la Coopération Culturelle, Scientifique et Technique sera instituée. - Pour mener à bien tous ces projets, une vaste réforme de la représentation politique sera conduite. - Instaurer le vote à distance pour toutes les élections organisées dans les centres de vote à l'étranger.	
--	--	--	--	--

2. Mondialisation	François Bayrou	Jean-Marie Le Pen	Ségolène Royal	Nicolas Sarkozy
Gérer la mondialisation	L'Afrique sub-saharienne, une partie de l'Europe orientale et de l'Asie centrale doivent bénéficier d'un régime dérogatoire à l'OMC.	La France lancera une initiative diplomatique internationale, visant à réguler les échanges économiques mondiaux. Elle fera directement prévaloir ses intérêts à l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce) - et non par le canal de la commission de Bruxelles - et	Lutter contre le blanchiment d'argent sale et contre les paradis fiscaux en cherchant un accord international pour, à terme, faire disparaître cette pratique. Il importe de commencer, par interdire en Europe le secret bancaire	- Exiger la prise en compte des impératifs sociaux et écologiques dans les négociations commerciales internationales. - Exiger la réciprocité en matière de libéralisation des échanges.

		n'acceptera aucun alignement douanier unilatéral. - Organiser la protection internationale de nos entreprises (cliquer pour obtenir plus de détails). - Faire entendre la voix des nations dans les relations économiques extérieures : La France proposera soit de manière bilatérale, notamment à ses alliés et aux pays francophones, soit dans les enceintes internationales, les moyens de maîtriser la compétition économique internationale, conformément aux principes suivants : - la reconnaissance du droit des nations à se prémunir contre la destruction des branches qui sont vitales pour leur existence et leur indépendance. - le réexamen des mécanismes économiques d'aide au tiers monde, en les aidant à faire progresser le niveau de vie de leurs populations dans des structures adaptées à leur culture pour tarir à la source les flux migratoires. - la prise en considération des effets destructeurs et déracinants de l'ultra-libre-échangeisme pour l'équilibre social et l'identité des nations. - l'intégration, dans les coûts des échanges internationaux, de dépenses "non productives" au sens de l'économie actuelle : défense du patrimoine architectural et des paysages, promotion de la langue, niveau de protection sociale et familiale, investissements destinés à revivifier le monde rural, etc. Le degré actuel de perfectionnement des comptabilités nationales rend possible ce type de calcul.	et les zones à fiscalité privilégiée, comme le Luxembourg, la Suisse, ou Monaco. - Mettre en place une taxe internationale de type « Tobin » au terme d'une action concertée avec tous les pays où se situent des places boursières et financières. - L'octroi de subventions publiques aux entreprises cotées en bourse sera subordonné à l'engagement du bénéficiaire de ne pas réaliser de plan de licenciement alors qu'ils a dégagé des profits substantiels.	- Conserver les régimes de faveur en faveur des pays très pauvres. - Etre plus vigilants en matière de transferts de technologie vers des pays émergents.
Nouvelle comparaison ?	François Bayrou	Jean-Marie Le Pen	Ségolène Royal	Nicolas Sarkozy

Institutions internationales

- Renforcement de l'ONU.
- Au niveau européen, je souhaite la construction d'une Europe politique qui fait de l'environnement le moteur de son projet et du développement durable l'objectif commun à tous les Etats membres.
- Au niveau international, je désire la constitution au plus vite d'une Organisation Mondiale de l'Environnement (OME) pour assurer une régulation internationale effective.
- La France dénoncera tout acte diplomatique tendant à réduire sa souveraineté en la matière.
- La France engagera des actions diplomatiques pour organiser, à l'échelle de la planète, la contestation du prétendu Nouvel Ordre Mondial.
- Elle s'opposera à ce que cette vision prévale à l'ONU, en utilisant toutes les prérogatives que lui confère son statut de membre permanent du Conseil de sécurité, notamment le droit de veto.
- Toute déclaration de l'assemblée générale des Nations Unies, tout projet d'accord multilatéral qui porterait atteinte à la souveraineté des États-nations en général et de la France en particulier, quel qu'en soit l'objet (économique, social, environnemental...), sera refusé.
- La France retirera son concours au prétendu tribunal pénal international de La Haye et refusera son concours à la mise en place de la future Cour pénale internationale.
- Dans le cadre de la réforme des Nations-Unies, nous proposerons la mise en place d'une « ONU économique ».
- Un Conseil mondial du développement durable devra assurer la primauté des droits fondamentaux, sociaux et environnementaux, dans le cadre d'une nouvelle hiérarchie aux normes internationales. Il coordonnera l'action des institutions internationales au service du développement. Tous les continents devront y être représentés.
- Nous proposerons de réformer de l'OMC pour qu'elle soit plus transparente, plus démocratique et plus soumise au respect des normes sociales et environnementales. Les politiques commerciales doivent avoir pour priorité le développement.
- Nous proposerons de réformer le FMI et la Banque mondiale, pour placer la lutte contre la pauvreté et l'accès aux biens publics au cœur de leurs missions en remettant en cause la politique de conditionnalité.
- Nous souhaitons renforcer les pouvoirs de l'Organisation Internationale du Travail, la promotion des normes sociales internationales, des libertés syndicales et du travail décent sur tous les Continents.
- Nous serons à l'initiative de la création d'une organisation mondiale de l'environnement en charge notamment de la mise en
- Créer une exception agricole pour l'Afrique dans le cadre des négociations en cours à l'OMC, afin de développer une agriculture vivrière et d'avancer vers l'autosuffisance alimentaire.

			œuvre du protocole de Kyoto et de la protection de la biodiversité.	
3. Aides au développement	François Bayrou	Jean-Marie Le Pen	Ségolène Royal	Nicolas Sarkozy
Priorités et actions	- Renoncer à des pratiques de déséquilibre comme le pillage des cerveaux dans les pays en voie de développement. - Il faut que nous réfléchissions avec ces pays à la façon dont ils se développeront tout en limitant les émissions de gaz à effet de serre. Cela veut dire le partage des connaissances, des techniques, de la recherche - notamment en matière d'énergie solaire.	- L'aide aux pays du tiers-monde sera proportionnelle au nombre de leurs ressortissants qui rentreront chez eux. - Repenser les mécanismes d'aide économique aux pays du tiers-monde : l'aide sera accordée de façon à conforter les micro-économies locales en rompant avec le modèle dominant industriel et urbain et à assurer, au besoin en commande directe, les services collectifs essentiels (l'ordre public et la santé, par exemple).	- L'aide publique au développement réelle sera progressivement portée à 0,7 % du PIB. - Réorienter l'aide publique vers les circuits courts, la santé, l'éducation, l'énergie solaire, les associations de femmes, le micro crédit. - La taxe sur les billets d'avion doit être généralisée et étendue à d'autres domaines : une taxe sur le budget publicitaire des laboratoires pharmaceutiques, une taxation des émissions de carbone. - Un effort de grande ampleur doit être fait pour aider les pays du Sud à se doter de politiques de santé efficaces. Trois priorités s'imposent : un accès plus aisé aux médicaments génériques, la création d'un fonds public mondial pour assurer une santé de base universelle, un droit de solidarité en matière sanitaire. - Défendre l'accès aux soins des malades dans les pays en développement, par la promotion de médicaments génériques moins coûteux. - Promouvoir l'idée d'une « PAC mondiale » pour organiser les marchés de manière plus équilibrée et donner une vraie chance à l'agriculture des pays en développement.	- Augmenter ses moyens et se donner comme priorité la santé des femmes et des enfants, la formation professionnelle et technique, la formation des enseignants, le développement de l'agriculture et l'équipement en infrastructures essentielles (transports, énergie...). - Renforcer les systèmes locaux de santé afin de permettre une utilisation optimale des fonds publics dont sont dotés les initiatives internationales de lutte contre les grandes pandémies (notamment le Sida) et contre les maladies indigènes et émergentes. - Développer les coopérations entre sociétés civiles et les coopérations universitaires. - Développer les marchés régionaux. - Favoriser la coopération sud-sud.

			○ Réviser notre politique d'aide au développement : passer à un véritable co-développement en favorisant les projets concrets associant directement les bénéficiaires.	
Nouvelle comparaison ?	François Bayrou	Jean-Marie Le Pen	Ségolène Royal	Nicolas Sarkozy
Régions du monde concernées	○ Aides conditionnées au respect des droits de l'homme et à des élections libres.	○ Voir Politique générale, Politique africaine et Proche-Orient.	○ Cesser d'alimenter les gouvernements corrompus.	○ Recentrer la politique d'aide au développement de la France sur l'Afrique et la soumettre à des obligations de résultats. ○ En matière d'aide au développement, n'accorder notre soutien qu'aux régimes qui défendent la démocratie et qui luttent activement contre la corruption.
Nouvelle comparaison ?	François Bayrou	Jean-Marie Le Pen	Ségolène Royal	Nicolas Sarkozy
Gestion	○ La coopération décentralisée coûte moins cher et est infiniment plus efficace pour le développement du tissu social, que les circuits politiques. ○ Insister pour qu'on aille vers le "micro", la coopération à la base qui prend en charge des problèmes concrets, dont on peut voir de ses yeux comment ils sont résolus.	○ Cette aide ne sera plus prodiguée directement à l'État concerné : elle passera par le canal de sociétés mixtes d'appui à des projets de développement agricole ou économique portés par des ressortissants immigrés retournant dans leur pays d'origine.	○ Ses modalités devront changer pour utiliser davantage des formules multilatérales et s'appuyer plus sur les ONG qui sont sur le terrain. Ses critères également : transparence, respect des Droits de l'Homme, lutte contre la corruption.	○ Utiliser le service civique pour développer les missions d'assistance et de coopération. ○ Soumettre la politique de développement à des obligations de résultats. ○ Permettre aux étrangers résidant régulièrement en France de déduire de leurs impôts tout ou partie des sommes investies dans le développement de leur pays d'origine, à l'image de la défiscalisation des investissements outre-mer.
Commerce équitable	○ Le commerce équitable, basé sur une coresponsabilité dans le développement, est une des réponses les plus riches, qu'on ait trouvées ces dernières années. Un	○ Non mentionné.	○ Nous susciterons la création de labels sociaux sous le contrôle de la puissance publique, concernant la traçabilité des produits, afin de soutenir le commerce équitable.	○ Non mentionné.

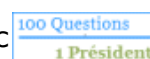
	autre commerce est possible.			
Nouvelle comparaison ?	François Bayrou	Jean-Marie Le Pen	Ségolène Royal	Nicolas Sarkozy
Institutions	Non mentionné.	Non mentionné.	Non mentionné.	Créer une banque européenne du co-développement destinée à mobiliser l'épargne des 12 millions d'immigrés dans l'Union européenne en faveur du développement de leurs pays d'origine.
Nouvelle comparaison ?	François Bayrou	Jean-Marie Le Pen	Ségolène Royal	Nicolas Sarkozy
Dettes des pays pauvres	Effacement des dettes.	Non mentionné.	Nous présenterons une proposition d'annulation totale de la dette des pays les plus pauvres.	Supprimer la dette des pays pauvres qui font des efforts pour préserver leur biodiversité malgré les contraintes et les coûts présents que cela représente.

4. Afrique	François Bayrou	Jean-Marie Le Pen	Ségolène Royal	Nicolas Sarkozy
Politique africaine	L'Afrique sub-saharienne doit bénéficier d'un régime dérogatoire à l'OMC.	- La France procédera à une renégociation globale des relations franco-algériennes sur la base de la stricte réciprocité. Les nouveaux accords élimineront la double nationalité. Les deux États s'interdiront toute ingérence dans leurs affaires intérieures : la lutte armée des islamistes est une affaire intérieure algérienne. Le contrat gazier, très défavorable à la France, sera révisé. La France conditionnera notamment l'accès limité des Algériens à son territoire à la libre circulation des harkis entre la France et leur terre natale, possibilité qui leur est actuellement refusée par l'Algérie. - Mettre en place une grande politique franco-africaine : nécessaire pour tarir à la source une grande partie des flux migratoires en direction de notre pays, cette politique (voir le chapitre Immigration) s'inscrira dans les perspectives suivantes :	- Dans certains domaines, la politique européenne doit être le vecteur majeur de notre action. Ainsi, pour notre politique africaine : l'invention d'une autre voie, rompant avec la « France/Afrique », fondée sur l'essor de la coopération économique, la présence accrue de l'Europe, le développement de la francophonie doit être à l'ordre du jour. - Il ne s'agit pas d'abdiquer nos responsabilités mais de leur donner une autre dimension, et finalement, plus d'efficacité.	- Refonder la politique africaine de la France sur des relations transparentes et officielles entre pays démocratiques.  En vidéo : Nicolas Sarkozy explique ses propositions

		- la réciprocité conforme aux principes du droit international public. - le maintien de nos intérêts et de nos ressortissants sur place. - la fiabilité et l'honnêteté des équipes dirigeantes locales. - la possibilité de contrôler sur place la répartition et l'usage de l'aide. - la participation des États au rapatriement de leurs ressortissants installés en France, en commençant par les plus récemment arrivés et par ceux qui ne justifient pas d'un emploi stable. - la participation des États concernés à la lutte contre l'immigration clandestine. - o Il va de soi que le pays signataire d'un tel accord avec la France s'engagera à ne pas se comporter, dans ses décisions propres ou dans les enceintes internationales, de façon hostile envers elle ou de ses ressortissants.		
Nouvelle comparaison ?	François Bayrou	Jean-Marie Le Pen	Ségolène Royal	Nicolas Sarkozy
Actions	o Garantir aux Africains qu'ils peuvent vivre convenablement en Afrique, de leur travail.	o Voir plus haut, Politique africaine.	o Non mentionné.	- o Créer une exception agricole pour l'Afrique dans le cadre des négociations en cours à l'OMC, afin de développer une agriculture vivrière et d'avancer vers l'autosuffisance alimentaire. - o Permettre l'insertion du sport africain de haut niveau, locomotive pour le développement, l'éducation et la paix, par la moralisation du recrutement extérieur des footballeurs et des basketteurs professionnels et le développement des compétitions nationales et régionales. - o Mettre en place, dans toutes ses dimensions, le

				partenariat euroméditerranéen (Euromed), afin de constituer un pôle de stabilité et de prospérité aux frontières de l'Europe, capable de tirer le développement de l'Afrique.
5. Proche-Orient	François Bayrou	Jean-Marie Le Pen	Ségolène Royal	Nicolas Sarkozy
Politique	◦ L'Europe a un rôle essentiel à jouer : agir pour la paix, être un modèle de réconciliation. ◦ L'Europe peut être un modèle pour le Proche-Orient.	◦ La France doit jouer, dans le conflit du Proche-Orient, tout son rôle de médiateur et de conciliateur. ◦ Elle appliquera les principes suivants : ouverture d'un dialogue direct entre les parties, arrêt immédiat et total de l'implantation des colonies juives dans les enclaves arabes encore contrôlées par Israël, évacuation de tous les territoires occupés, reconnaissance à tous les États de la région, de frontières sûres et mutuellement reconnues, éventuellement garanties par l'existence de zones démilitarisées internationalement contrôlées, droit du peuple palestinien à s'ériger sur sa terre en État indépendant, statut international des Lieux saints. ◦ Restaurer l'indépendance du Liban. La France a le devoir, dicté par ses liens historiques avec le Liban, de tout faire pour que celui-ci retrouve son indépendance sur la base du respect des droits de ses différentes communautés, particulièrement de la communauté chrétienne. La France agira sans relâche pour l'évacuation du Liban de toutes les troupes ou milices étrangères (Syrie, Iran).	◦ Lancer avec nos partenaires européens une initiative pour une Conférence internationale de paix et de sécurité au Proche Orient. ◦  <u>En vidéo :</u> <u>Ségolène Royal explique ses propositions</u>	◦ Reconnaissance d'un Etat palestinien viable par Israël, et retrait d'Israël de Gaza. ◦ Une coopération renforcée dans le cadre d'un partenariat privilégié entre l'Europe, puissance méditerranéenne, et les pays de cette région au premier rang desquels Israël.

Vous n'avez pas trouvé, posez votre question aux candidats avec



imprimé à partir du site internet vOtons.info - nous vous remercions de votre visite

www.votons.info